



La FQG est composée de :



SUPPORT FINANCIER AUX ATHLÈTES POUR LA PARTICIPATION À DES COMPÉTITIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

MONTANT DISPONIBLE : 5000 \$

DESCRIPTION

La Fédération québécoise de golf offre un soutien financier aux athlètes reconnus pour la participation à des compétitions nationales et internationales.

CRITÈRES :

- Être reconnu par la FQG à titre d'athlète de niveau Espoir, Relève, Élite ou Excellence selon les indicateurs de performance identifiés dans le Plan de développement de l'excellence 2005-2009 de la FQG. (Référence : classement des athlètes au 1^{er} septembre 2006)
- Déposer une demande d'assistance financière dans les délais prescrits pour une ou des compétitions nationales et/ou internationales sanctionnées par la FQG, la RCGA ou la USGA.

Exception : Les compétitions pour lesquelles les frais sont payés en tout ou en partie par l'association provinciale ou nationale sont exclues.

TYPES DE BOURSES :

- Type 1 – Compétitions internationales: 5 bourses de 500,00\$
- Type 2 – Compétitions nationales : 10 bourses de 250,00\$

MÉCANISME :

- Les athlètes devront déposer une demande d'assistance financière incluant les objectifs visés, les bénéfices de la participation au tournoi et un budget prévisionnel (formulaire à remplir) ;
- La FQG remboursera les dépenses relatives aux frais d'inscription, au transport, à l'hébergement ou aux frais de subsistances pour un montant égal aux frais encourus par l'athlète ou selon le type de subvention accordée. Le plus petit des deux montants.
- Les pièces justificatives doivent être transmises à la FQG au terme de la compétition pour recevoir la subvention.
- Les demandes d'assistance financière doivent être déposées au plus tard **le 31 juillet 2007**.
- Le comité d'analyse des demandes informera les bénéficiaires **le 1^{er} septembre 2007**.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE GOLF

1664, rue Kennedy

Chambly (Québec)

J3L 5Z4

Tel: 450.447.1553

Courriel : info@federatongolf.qc.ca